

LEVIGN'ACTU



ACTU

ÉDITO DU MAIRE

Nous nous étions engagés à communiquer, à vous informer sur les activités de notre village, sur nos projets, sur votre quotidien. Nous vous le devons. Nous allons mettre en place un bulletin annuel qui reprendra les moments forts, qui auront marqué la vie des Lé vignacais et des Lé vignacaises. Nous allons aussi communiquer de façon plus régulière au travers d'une newsletter qui paraîtra tous les deux mois environ. Voici la première, alors bonne lecture !



Vous disposez aussi de notre site Facebook, Instagram et Panneau Pocket pour suivre l'actualité, les évènements et la vie de notre village. J'apprécie également de vous rencontrer et de pouvoir échanger avec vous de vive voix et répondre à vos attentes que ce soit en mairie ou plus simplement en vous croisant. N'hésitez pas à nous remonter vos remarques et vos suggestions.

À très bientôt !

Stéphane CHARPENTIER
Maire de Lé vignac-sur-Save

RECENSEMENT POPULATION
AFFAIRES SCOLAIRES
INFORMATIONS COMMUNALES
TERRITOIRE, PROJET, PATRIMOINE
SÉCURITÉ/IMPÔTS/TEOMi
AGENDA

Le **recensement** de la population de Lévignac s'est déroulé du **19 janvier au 25 février 2023**.

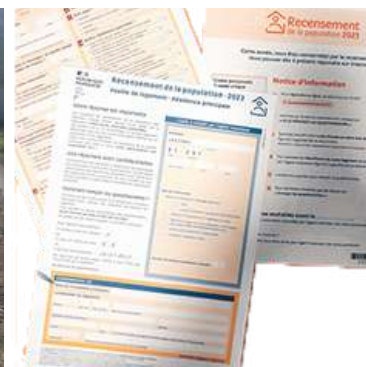
Il a lieu tous les cinq ans et réalisé par l'INSEE. Il est **obligatoire et confidentiel**, il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... **C'est grâce à ces données que les projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.**

Cinq agents recenseurs (dont 3 lévignacais) ont été recrutés par la mairie pour mener cette mission de proximité souvent à des heures tardives.

Un **partenariat avec le Centre Social et le CCAS a été mis en place afin d'accompagner la population** dans cette démarche. Nous savons que **93 % des logements ont ainsi été recensés** comme occupés sur le village.



Chemin de Mariette



Vue sur Lévignac-sur-Save



AFFAIRES SCOLAIRES

CAMP DE SKI

Cette année le camp des **vacances d'hiver s'est déroulé à Ascou-Pailhères du 19 au 24 février 2023**.

Le service animation de Lévignac a permis à **36 jeunes Lévignacais âgés de 8 à 15 ans** de découvrir ce magnifique site enneigé de nos Pyrénées Ariégeoises. Beaucoup d'activités au programme avec le **ski** bien sûr mais aussi de la **luge** et surtout des **veillées**... Pour certains c'était l'apprentissage du ski avec le planté du bâton ! Toute cette joyeuse équipe était hébergée au **Chalet Le Saint Bernard**.

Un grand merci à tout le service animation (Aurélie, Mathilda, Nicolas et Olivier). Nous saluons leur engagement et leur investissement tout au long de l'année.



Petits et grands s'amuse dans la neige

NOUVEAUX AGENTS DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES



ROMAIN ALBO

Romain ALBO a rejoint la commune le 23 Janvier 2023 en tant que **Responsable des Services Techniques**.

«Auparavant j'ai travaillé durant 10 ans dans une entreprise de BTP comme chef d'équipe, assistant chef de chantier puis 4 années au service portuaire de Port-la-Nouvelle.

« Mes missions sont de répondre aux demandes lors de dysfonctionnements dans les bâtiments communaux et intervenir rapidement lors de dégradations ou perturbations au sein de la commune, accompagné des agents du service.

Je suis ravi d'avoir intégré la collectivité et d'apporter de multiples propositions/solutions, aux diverses situations et problématiques qui seront rencontrées. »

"Nous remercions Jean-François BERTORA, pour son implication durant plus d'un an dans le service.

Mathieu AUZERIC, Lévignacais depuis toujours vient compléter l'équipe des agents"



MATHIEU AUZERIC

La mission première de nos agents est bien sûr **l'entretien des espaces verts et des voiries** de notre village. Mais ils sont également employés à de nombreuses tâches comme la **maintenance de nos équipements publics, sportifs et scolaires**.

Ils soutiennent également nos associations avec comme dernier exemple la **remise à neuf du skate-park**.

La commune continue son effort d'entretien de la voirie aidée par les services de la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain (CCGOT).



Cette année seront réalisés :

Le bouchage des fissures pour étancher le revêtement du haut des chemins d'En Téoulé et de Saint Jean.

La réfection des enrobés de la rue des Jonquilles.

Le bouchage des nids de poule dans différents endroits de la commune par nos agents.

Une opération de curage des fossés s'est déroulée en fin d'année et a concerné les bords de routes et certains fossés privés qui permettent l'évacuation de l'eau de pluie vers la Save. Le suivi du réseau pluvial est maintenant transféré au syndicat Réseau 31 qui a les compétences techniques et juridiques qui nous manquaient pour le gérer efficacement.

SARAH PROST



Depuis le 02 janvier 2023, Sarah Prost assure les fonctions de **travailleur social** au sein du **Centre Communal d'Action Sociale** de Lévignac-sur-Save. Son rôle est de mettre en place l'aide sociale légale et bien sûr, mettre en place la politique sociale voulue par la municipalité.

« Travailleur social depuis une dizaine d'année dans le privé, j'ai souhaité mettre mes compétences au service des habitants de ma commune. L'accompagnement social de proximité est nécessaire pour répondre aux besoins des lévignacais, et je suis ravie de pouvoir me rendre utile.

J'ai travaillé pendant plusieurs années dans l'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile. Ces expériences m'ont permis de développer des compétences dans des domaines variés. »

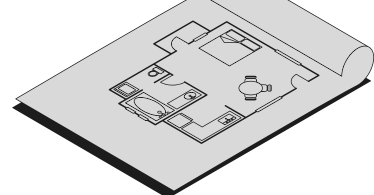
LAURE DELBOS



Depuis le 02 janvier 2023, Laure DELBOS occupe le poste de **chargée de communication** à temps partiel au sein de la commune de Lévignac-sur-Save mais également à Gagnac-sur-Garonne. La particularité du poste résulte d'une action novatrice, à l'initiative des deux communes, qui permet de mutualiser les compétences et les ressources.

Laure a travaillé dans des entreprises à rayonnement international, tour à tour dans l'aéronautique et le consulting, en Irlande notamment. « Mon entrée dans la fonction publique ne s'est faite que bien plus tard, par le biais de la réserve militaire.

Mes précédentes expériences me permettent d'avoir un regard nouveau et d'être toujours flexible face aux différentes missions de service public qui me sont confiées à Lévignac »



URBANISME PLU

Dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme en cours, les discussions avec la communauté de commune du Grand Ouest Toulousain, qui a la compétence urbanisme pour notre commune, avancent et seront finalisées d'ici la fin de l'année.

Il est question, notamment, de considérer la construction d'une **quarantaine de logement dans les années à venir dans le secteur du Foulupié**, à la sortie de Lévignac direction Montaugut.

Ces futures constructions se situeraient dans une **zone AU0**, dont le périmètre initial était supérieur à 3 hectares.

Bien que l'ouverture de cet espace à aménager soit prévue de longue date dans le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) de notre commune, la récente loi, dite ZAN (Zéro Artificialisation Nette), vient modérer la planification des nouvelles constructions sur les espaces agricoles.



Rue Notre Dame

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Afin de repenser l'**aménagement de l'ensemble du centre du village**, un cabinet d'étude sélectionné par la CCGOT va accompagner l'équipe municipale.

L'objectif est d'améliorer les **aménagements autour de la halle**, de permettre une meilleure **cohabitation des véhicules, des piétons et des cyclistes** mais aussi de prendre en compte le réchauffement climatique qui est une réalité notamment en période estivale.

Le périmètre concerné est bordé par **l'avenue de la République, l'avenue de la Save, le bief du moulin et la rue des jardins**.

Les principaux chantiers concernent le Boulevard Olmade, l'avenue de la Save et le tour de la halle.

Des premières esquisses devraient être disponibles d'ici la fin d'année. L'objectif est d'établir une vision d'ensemble permettant de projeter les aménagements et leurs coûts sur la décennie à venir.

PROJET DE RANSE

La maison de Ranse ainsi que son mur d'enceinte en ruine sont dans un état de dégradation très avancé depuis longtemps, posant un problème majeur de sécurité pour la commune.

Des travaux de sécurisation ont été entrepris pour étayer le mur.

Au regard des **travaux très importants** à réaliser par la commune pour la sécurisation du site, et dans un but de **conservation** et de **mise en valeur** de ce patrimoine, nous avons repris le projet initié lors du précédent mandat en y apportant la plus grande attention. Un **projet immobilier** prévoit la **restauration du mur, de la demeure et la construction de plusieurs maisons**. La porte d'entrée sera restaurée à l'identique et permettra un accès direct au parc de Ranse.

Un permis a été validé par le service instructeur de la CCGOT.

Le **projet vous sera présenté lors d'une réunion publique** par les porteurs du projet dès lors que les derniers obstacles administratifs auront pu être levés.



Façade du bâtiment de Ranse

CIRCULATION

Le **Pont du Diable**, Chemin d'Encavit, a été **rénové**.

La limite de charge est maintenant levée, la largeur est réduite à une voie afin de limiter la vitesse dans cette partie du chemin.

CITY PARK

Pas encore inauguré mais déjà très utilisé, le City Park est en service depuis la fin de l'année 2022.

C'est un **projet du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** lancé en 2017 et soutenu par les différentes municipalités. Il est installé **derrière l'école Claude Nougaro** et **ouvert à tous** sans limite d'âge ni de condition physique.

Il s'agit d'un terrain multisport extérieur permettant la pratique du foot, du basket, du hand-ball et du volley en libre accès.

Le surplus de terre a permis la création d'un Pump Track* profilé par les ados encadrés par l'équipe animation.

La date de l'inauguration officielle vous sera communiquée prochainement.

* piste de bosses et virages permettant la pratique du VTT ou BMX.



Vues du City Stade

ANCIENNE ÉCOLE

Un groupe de travail s'est formé au sein du conseil municipal pour engager la **réhabilitation de l'ancienne école**.

Ce bâtiment chargé d'histoire et plein de cachet fait partie des projets prioritaires de l'équipe municipale. C'est pourquoi une **réflexion est engagée afin de définir les usages qui pourront être implantés sur ce site** afin de répondre au mieux aux besoins et aux envies des habitants de la vallée de la Save.

Vous serez prochainement invités à des **réunions de concertation** pour que vous puissiez vous approprier ce projet qui doit permettre l'émergence du tiers lieu qui fera la part belle à la convivialité, et au vivre ensemble.



Ancienne école élémentaire

PISTE DU PROMÉ

La communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, dans son projet d'aménagement sur le territoire communal de Lévigac, souhaite **sécuriser** et **requalifier l'entrée verte à la forêt de Bouconne** en réalisant certains travaux ; **requalification du chemin mixte rural et réhabilitation de l'ouvrage d'art existant (passage sur le ruisseau de Sère)**.

Une réunion concernant tous les bordiers s'est déroulée le 10 janvier dernier, afin de présenter l'esquisse du projet du remplacement de la buse du chemin du Promé et recueillir les avis des riverains.

Les études de sa restauration sont lancées par la CCGOT en incluant l'aménagement d'une voie piétons-cycles permettant l'accès à la forêt depuis le Promé. Nous espérons voir aboutir ce projet d'ici la fin d'année.

SÉCURITÉ



• Avenue de Bouconne

La **sécurisation** de l'avenue de Bouconne est une **préoccupation majeure** pour la municipalité. Nous avons sollicité un bureau d'études pour plusieurs scénarii pour sécuriser les **déplacements des piétons** et **limiter la vitesse des voitures** sur cet axe très fréquenté. Ils seront soumis à consultation des riverains et ils nous permettront le choix d'une configuration avant le lancement d'une première tranche de travaux en 2024.

• Avenue de la Save

L'avenue de la Save s'inscrit dans la même orientation. Nous avons, avec le soutien de notre intercommunalité, sollicité un autre bureau d'études afin de sécuriser cet axe et de l'embellir, cela s'inscrit dans le projet plus global d'aménagement du centre bourg.

En attendant, nous étudions une **limitation de vitesse du centre du village à 30 km/heure**.

• Salle Argyle LAVAT

Comme vous avez pu le constater, la salle Argyle LAVAT est **interdite d'accès** en raison d'une **fragilité d'une des poutres**. Des expertises sont en cours et nous espérons que les travaux de restauration vont pouvoir commencer avant l'été.

IMPÔTS



Tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti sont concernés par une nouvelle obligation déclarative à compter du 1er janvier 2023 : la **déclaration d'occupation des logements dont ils sont propriétaires**.

Cette nouvelle obligation déclarative s'effectue dans le service en ligne disponible sur impots.gouv.fr dans votre espace Particulier > onglet « Biens immobiliers ».

Ces informations aideront l'administration à établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Il est donc impératif d'indiquer à l'administration, via le nouveau service en ligne « Biens immobiliers », la situation de votre (ou vos) logement(s) au 1er janvier 2023.

 Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour effectuer cette déclaration.

TEOMI

Depuis plusieurs années la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain est engagée dans une politique environnementale forte et a fixé un objectif ambitieux pour réduire la production des ordures ménagères.

Une réunion publique a eu lieu à Lévignac le 23 janvier 2023 pour que chacun puisse s'informer et poser les questions relatives à cette TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative).

Une autre réunion, destinée à nos commerçants et artisans s'est déroulée le 27 février dernier.

Le 1er janvier 2023 sera d'une part la date du début du calcul de la TEOMI et d'autre part le lancement de l'extension des consignes de tri.

Cette TEOMI ne sera payée que sur la taxe foncière 2024, avec une part fixe basée sur la valeur locative du logement à laquelle s'ajoute une part incitative. Pour 2023 c'est toujours la TEOM qui sera à payer.

Les différentes interrogations qui ont suivies les réunions publiques ont été entendues et des ajustements sont à l'étude, afin de s'adapter de manière plus juste aux différents publics.

Pour l'instant, nous pouvons nous satisfaire des premiers retours chiffrés du service environnement. Les habitants du territoire sont fortement engagés dans la réduction des déchets avec près de **400 tonnes d'ordures ménagères en moins** en janvier et février 2023 par rapport à la même période de l'année 2022.

TEOMI
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

Je réduis mes déchets,
je préserve la planète



AGENDA

JANVIER À AVRIL

Le traditionnel **repas des aînés** s'est déroulé le samedi **28 janvier** 2023 à l'école Claude Nougaro. Il a été confectionné par nos agents et le service réalisé par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). 66 personnes étaient présentes. Un moment d'échanges intergénérationnel apprécié de tous.

La Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain avait organisé un jeu **shopping de fêtes** avec trois commerçants de Lévigac. Plusieurs personnes, tirées au sort ont pu gagner un chèque cadeau de 15€.

Le **10 février** dernier le comité des fêtes avait organisé la première soirée **huîtres et vin blanc** sous la halle. Un succès à renouveler.

Le **14 février** a eu lieu en salle du conseil une **conférence sur la légion d'honneur**, échange sur les symboles et les valeurs de la République en présence de tous les CM2.

Le **22 février**, Monsieur le Maire a tenu à féliciter une jeune lévignacaise, **Ornella CASSE-GIRODO** qui a obtenu la médaille d'argent départementale au concours « un des meilleurs apprentis de France » coiffure femme. Cet événement s'est tenu en salle du conseil en présence de sa famille, de la presse, ainsi que des membres de la MOF (Meilleurs Ouvriers de France). Bravo à Ornella.

Le **3 mars**, dans le cadre du grand week-end des **Restos du Cœur**, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) encadrés par Aurélie du service animation ont participé à la collecte de dons à l'Intermarché de Saint-Paul sur Save à destination des Restos du cœur.

Le **17 mars** s'est déroulée la traditionnelle fête de la **Saint Patrick** sous la halle. Soirée réussie.

Le **18 mars**, tous nos enfants et leurs parents ont pu assister au traditionnel **carnaval** organisé par le foyer rural. Un samedi enchanté, entremêlé des traditionnelles giboulées de mars.

Du **18 au 25 mars**, s'est déroulée la **SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE**.

Mise en place par le SIVOM de la vallée de la Save, de différentes activités et animations durant la semaine : ateliers coutures, conférence, atelier portage.

Le **26 mars**, traditionnelle **brocante** du printemps s'est déroulée sous la halle.

Le **26 mars** : commémoration du 61^{ème} anniversaire du **cessez le feu en Algérie** du 19 mars 1962 au jardin du souvenir.

Le **2 avril** : le premier **loto du FC Ouest** a été organisé par toute l'équipe et nombreux lots ont été gagnés.

EN BREF

Mercredi 12 avril

Salle du Conseil Municipal
20H

CONSEIL MUNICIPAL

Jusqu'au 15 avril

Médiathèque
samedi matin

STAGE GRAFFITI

Dimanche 23 avril

sous la halle
9H00 à 17H00

VIDE JARDINS

Mercredi 16 mai

Médiathèque
9H30

ATELIER LITTÉRAIRE